

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Rodi-Kill Grains Pro

**Type(s) de produit:** TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

TP14 - Rodenticides

**Numéro de l'autorisation:** BE2012-0001

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0000839-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	5
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	5
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	5
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	7
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	8
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	8
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	8
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	8
4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques	10
4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	10
4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	10
4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	10
4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	11
4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques	12
4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	12
4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	13

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	13
4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	13
4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques	15
4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	15
4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	15
4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	15
4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	16
4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques	18
4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	18
4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	18
4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	18
4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	18
5. Conditions générales d'utilisation	19
5.1. Consignes d'utilisation	19
5.2. Mesures de gestion des risques	19
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	20
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	20
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	21
6. Autres informations	21

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Rodi-Kill Grains Pro
----------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	PelGar International Limited
	Adresse	18 rue des Remparts d'Ainay 69002 Lyon France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2012-0001	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0000839-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	09/03/2012	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	17/04/2023	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	PelGar International Limited
<b>Adresse du fabricant</b>	Unit 13 Newman Lane GU34 2QR Alton, Hants, Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Unit 13 Newman Lane GU34 2QR Alton, Hants, Royaume-Uni

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	26 - Difenacoum
<b>Nom du fabricant</b>	PeiGar International Limited
<b>Adresse du fabricant</b>	Unit 13 Newman Lane GU34 2QR Alton, Hants, Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Prazska 54 280 02 Kolin République tchèque

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Difenacoum	3-(3-biphenyl-4-yl-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl)-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-07-5	259-978-4	0.005

### 2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Peut nuire au fœtus.</p> <p>Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ..</p> <p>Contient 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>Ne pas respirer les poussières.</p> <p>Porter des gants de protection.</p> <p>EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.</p>

Consulter un médecin en cas de malaise.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations régionales/nationales en vigueur

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations régionales/nationales en vigueur

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Souris domestiques et/ou rats - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées - intérieur

<b>Type de produit</b>	TP14 - Rodenticides
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Ne s'applique pas aux rodenticides
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Mus musculus-Souris domestique-Adultes et juvéniles Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application des appâts - - Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appât sécurisés. - Points d'appâts couverts et protégés.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	SOURIS: 10 à 40 g d'appât par point d'appât. RATS: 20 à 200 g d'appât par point d'appât. - -  Souris Forte infestation – 10 à 40g d'appât par point d'appât (espacé de 2 mètres) Faible infestation – 10 à 40g d'appât par point d'appât (espacé de 5 mètres)  Rats Forte infestation – 20 à 200g d'appât par point d'appât (espacé de 5 mètres) Faible infestation – 20 à 200g d'appât par point d'appât (espacé de 10 mètres)

## Catégorie(s) d'utilisateurs

## Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

### 1. Appât en vrac

Type d'emballage extérieur Taille d'emballage pour utilisation professionnelle

Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Sachet en PET/polyéthylène, polypropylène/polyéthylène ou papier/polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan en polypropylène ou polyéthylène, avec couvercle à visser inviolable: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

### 2. Appât en sachets

#### a) Appât en sachets simples non perforés

Type d'emballage Taille d'emballage pour utilisation professionnelle

Sachet en polyéthylène, sachet en polypropylène/papier, sachet en polypropylène orienté, sachet en polyéthylène/aluminium ou sachet en polyéthylène/papier/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g or 200 g), avec ou sans carton extérieur 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

b) Appât en sachets de film de polypropylène/papier, sachets de film PET/polyéthylène, sachets de film en polyéthylène/papier ou sachets de film polyéthylène/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g ou 200 g) dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg, 25kg

Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Sachets en PET/polyéthylène, en polypropylène/polyéthylène ou en papier/polyéthylène 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan, avec couvercle à visser inviolable. 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

3. Appât dans des plateaux en PVC ou polystyrène ou polypropylène ou PET ou PET/polyéthylène ou carton (25g, 30g, 40g, 50g, 100g ou 200g) avec couvercle thermoscellé (PET / polypropylène ou PET / polyéthylène ou polypropylène) fourni dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Station d'appât à usage unique ou multiusage (en HDPE ou PP), emballé en multiples dans un emballage extérieur en carton ou en blister ou dans une pochette en carton ou dans un sac thermosoudé ou en polyéthylène thermosoudé avec un topper en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement (sauf en cas d'application directe dans le terrier).
- Si possible, il est recommandé de revisiter la zone traitée au plus tard toutes les quatre semaines afin d'éviter la sélection d'une population résistante. Suivez toutes les instructions supplémentaires du code des bonnes pratiques applicable.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
- Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
- L'appâtage permanent est strictement limité aux sites présentant un fort potentiel de réinfestation lorsque d'autres méthodes de contrôle se sont révélées insuffisantes. La stratégie d'appâtage permanent doit être régulièrement réexaminée dans le contexte d'une lutte intégrée et de l'évaluation du risque de réinfestation.
- Ne pas utiliser ce produit pour des applications d'appâtage pulsé.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité des systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir section 5.4

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir section 5.5

#### 4.2 Description de l'utilisation

**Utilisation 2 - Souris et/ou rats - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées - extérieur (autour des bâtiments)**



<b>Type de produit</b>	TP14 - Rodenticides
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Ne s'applique pas aux rodenticides
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Mus musculus-Souris domestique-Adultes et juvéniles Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur  autour des bâtiments
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application des appâts - - Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appât sécurisés - Points d'appâts couverts et protégés. - Application directe de l'appât prêt à l'emploi dans le terrier.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	SOURIS: 10 à 40 g d'appât par point d'appât. RATS: 20 à 200 g d'appât par point d'appât. - -  Souris Forte infestation – 10 à 40g d'appât par point d'appât (espacé de 2 mètres) Faible infestation – 10 à 40g d'appât par point d'appât (espacé de 5 mètres)  Rats Forte infestation – 20 à 200g d'appât par point d'appât (espacé de 5 mètres) Faible infestation – 20 à 200g d'appât par point d'appât (espacé de 10 mètres)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	1. Appât en vrac  Type d'emballage extérieur Taille d'emballage pour utilisation professionnelle Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg  Sachet en PET/polyéthylène, polypropylène/polyéthylène ou papier/polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg  Jerrycan en polypropylène ou polyéthylène, avec couvercle à visser inviolable: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg  2. Appât en sachets a) Appât en sachets simples non perforés

Type d'emballage Taille d'emballage pour utilisation professionnelle

Sachet en polyéthylène, sachet en polypropylène/papier, sachet en polypropylène orienté, sachet en polyéthylène/aluminium ou sachet en polyéthylène/papier/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g or 200 g), avec ou sans carton extérieur 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

b) Appât en sachets de film de polypropylène/papier, sachets de film PET/polyéthylène, sachets de film en polyéthylène/papier ou sachets de film polyéthylène/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g ou 200 g) dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg, 25kg

Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Sachets en PET/polyéthylène, en polypropylène/polyéthylène ou en papier/polyéthylène 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan, avec couvercle à visser inviolable. 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

3. Appât dans des plateaux en PVC ou polystyrène ou polypropylène ou PET ou PET/polyéthylène ou carton (25g, 30g, 40g, 50g, 100g ou 200g) avec couvercle thermoscellé (PET / polypropylène ou PET / polyéthylène ou polypropylène) fourni dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Station d'appât à usage unique ou multiusage (en HDPE ou PP), emballé en multiples dans un emballage extérieur en carton ou en blister ou dans une pochette en carton ou dans un sac thermosoudé ou en polyéthylène thermosoudé avec un topper en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
- Les appâts doivent être placés de manière à minimiser l'exposition des espèces non cibles et des enfants. Couvrir ou bloquer les entrées du terrier où est placé l'appât afin de réduire le risque que l'appât soit ressorti ou dispersé. Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques applicable.

- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement (sauf en cas d'application directe dans le terrier).
- Si possible, il est recommandé de revisiter la zone traitée au plus tard toutes les quatre semaines afin d'éviter la sélection d'une population résistante. Suivez toutes les instructions supplémentaires du code des bonnes pratiques applicable.
- Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques pour minimiser l'exposition aux espèces non cibles.

## 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
- Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
- L'appâtage permanent est strictement limité aux sites présentant un fort potentiel de réinfestation lorsque d'autres méthodes de contrôle se sont révélées insuffisantes. La stratégie d'appâtage permanent doit être régulièrement réexaminée dans le contexte d'une lutte intégrée et de l'évaluation du risque de réinfestation.
- Ne pas utiliser ce produit pour des applications d'appâtage pulsé

## 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité des surfaces d'eau (rivières, étangs, ruisseaux, digues, canaux) ou des systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

## 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir section 5.4

## 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir section 5.5

## 4.3 Description de l'utilisation

### Utilisation 3 - Rats - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées - zones ouvertes extérieures et décharges

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles
Domaine d'utilisation	Extérieur  zones ouvertes et décharges
Méthode(s) d'application	Application des appâts - - Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appât sécurisés

- Points d'appâts couverts et protégés.  
- Application directe de l'appât prêt à l'emploi dans le terrier.

**Taux et fréquences d'application**

20 à 200 g d'appât par point d'appât - -

Forte infestation – 20 à 200g d'appât par point d'appât (espacé de 5 mètres)  
Faible infestation – 20 à 200g d'appât par point d'appât (espacé de 10 mètres)

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

1. Appât en vrac

Type d'emballage extérieur Taille d'emballage pour utilisation professionnelle

Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Sachet en PET/polyéthylène, polypropylène/polyéthylène ou papier/polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan en polypropylène ou polyéthylène, avec couvercle à visser inviolable: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

2. Appât en sachets

a) Appât en sachets simples non perforés

Type d'emballage Taille d'emballage pour utilisation professionnelle

Sachet en polyéthylène, sachet en polypropylène/papier, sachet en polypropylène orienté, sachet en polyéthylène/aluminium ou sachet en polyéthylène/papier/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g or 200 g), avec ou sans carton extérieur 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

b) Appât en sachets de film de polypropylène/papier, sachets de film PET/polyéthylène, sachets de film en polyéthylène/papier ou sachets de film polyéthylène/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g ou 200 g) dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg, 25kg

Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Sachets en PET/polyéthylène, en polypropylène/polyéthylène ou en papier/polyéthylène 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan, avec couvercle à visser inviolable. 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

3. Appât dans des plateaux en PVC ou polystyrène ou polypropylène ou PET ou PET/polyéthylène ou carton (25g, 30g, 40g, 50g, 100g ou 200g) avec couvercle thermoscellé (PET / polypropylène ou PET / polyéthylène ou polypropylène) fourni dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Station d'appât à usage unique ou multiusage (en HDPE ou PP), emballé en multiples dans un emballage extérieur en carton ou en blister ou dans une pochette en carton ou dans un sac thermosoudé ou en polyéthylène thermosoudé avec un topper en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.  
- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.  
- Les appâts doivent être placés de manière à minimiser l'exposition des espèces non cibles et des enfants. Couvrir ou bloquer les entrées du terrier où est placé l'appât afin de réduire le risque que l'appât soit ressorti ou dispersé. Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement (sauf en cas d'application directe dans le terrier).  
- Si possible, il est recommandé de revisiter la zone traitée au plus tard toutes les quatre semaines afin d'éviter la sélection d'une population résistante. Suivez toutes les instructions supplémentaires du code des bonnes pratiques applicable.  
- Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques pour minimiser l'exposition aux espèces non cibles.

### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.  
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.  
- L'appâtage permanent est strictement limité aux sites présentant un fort potentiel de réinfestation lorsque d'autres méthodes de contrôle se sont révélées insuffisantes. La stratégie d'appâtage permanent doit être régulièrement réexaminée dans le contexte d'une lutte intégrée et de l'évaluation du risque de réinfestation.  
- Ne pas utiliser ce produit pour des applications d'appâtage pulsé

### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité des surfaces d'eau (rivières, étangs, ruisseaux, digues, canaux) ou des systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir section 5.4

#### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir section 5.5

#### 4.4 Description de l'utilisation

##### Utilisation 4 - Rats - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées - dans les égouts

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles
Domaine d'utilisation	Autre  Dans les égouts
Méthode(s) d'application	Application des appâts - L'appât prêt à l'emploi est à fixer ou appliquer dans des postes d'appâtage pour empêcher l'appât d'entrer en contact avec les eaux usées.
Taux et fréquences d'application	20 à 200 g d'appât par point d'appât. - -  Jusqu'à 200g d'appât par bouche d'égout.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	1. Appât en vrac  Type d'emballage extérieur Taille d'emballage pour utilisation professionnelle Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg Sachet en PET/polyéthylène, polypropylène/polyéthylène ou papier/polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan en polypropylène ou polyéthylène, avec couvercle à visser inviolable: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

## 2. Appât en sachets

### a) Appât en sachets simples non perforés

Type d'emballage Taille d'emballage pour utilisation professionnelle

Sachet en polyéthylène, sachet en polypropylène/papier, sachet en polypropylène orienté, sachet en polyéthylène/aluminium ou sachet en polyéthylène/papier/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g or 200 g), avec ou sans carton extérieur 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

b) Appât en sachets de film de polypropylène/papier, sachets de film PET/polyéthylène, sachets de film en polyéthylène/papier ou sachets de film polyéthylène/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g ou 200 g) dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg, 25kg

Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Sachets en PET/polyéthylène, en polypropylène/polyéthylène ou en papier/polyéthylène 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan, avec couvercle à visser inviolable. 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

3. Appât dans des plateaux en PVC ou polystyrène ou polypropylène ou PET ou PET/polyéthylène ou carton (25g, 30g, 40g, 50g, 100g ou 200g) avec couvercle thermoscellé (PET / polypropylène ou PET / polyéthylène ou polypropylène) fourni dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Station d'appât à usage unique ou multiusage (en HDPE ou PP), emballé en multiples dans un emballage extérieur en carton ou en blister ou dans une pochette en carton ou dans un sac thermosoudé ou en polyéthylène thermosoudé avec un topper en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

## 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les appâts doivent être appliqués de manière à ce qu'ils n'entrent pas en contact avec l'eau et ne soient pas rincés.

## 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas utiliser ce produit pour des applications d'appâtage pulsé

#### 4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir section 5.3

#### 4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir section 5.4

#### 4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir section 5.4

### 4.5 Description de l'utilisation

#### Utilisation 5 - Souris domestiques et/ou rats - professionnels - intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Ne s'applique pas aux rodenticides
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Mus musculus-Souris domestique-Adultes et juvéniles Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Application des appâts - Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Taux et fréquences d'application	SOURIS: 10 à 40 g d'appât par point d'appât. RATS: 20 à 200 g d'appât par point d'appât. - -  Souris Forte infestation – 10 à 40g d'appât par point d'appât (espacé de 2 mètres) Faible infestation – 10 à 40g d'appât par point d'appât (espacé de 5 mètres) Rats Forte infestation – 20 à 200g d'appât par point d'appât (espacé de 5 mètres) Faible infestation – 20 à 200g d'appât par point d'appât (espacé de 10 mètres)



**Catégorie(s) d'utilisateurs**

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Professionnel

1. Appât en vrac

Type d'emballage extérieur Taille d'emballage pour utilisation professionnelle

Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Sachet en PET/polyéthylène, polypropylène/polyéthylène ou papier/polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan en polypropylène ou polyéthylène, avec couvercle à visser inviolable: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

2. Appât en sachets

a) Appât en sachets simples non perforés

Type d'emballage Taille d'emballage pour utilisation professionnelle

Sachet en polyéthylène, sachet en polypropylène/papier, sachet en polypropylène orienté, sachet en polyéthylène/aluminium ou sachet en polyéthylène/papier/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g or 200 g), avec ou sans carton extérieur 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

b) Appât en sachets de film de polypropylène/papier, sachets de film PET/polyéthylène, sachets de film en polyéthylène/papier ou sachets de film polyéthylène/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g ou 200 g) dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg, 25kg

Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Sachets en PET/polyéthylène, en polypropylène/polyéthylène ou en papier/polyéthylène 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan, avec couvercle à visser inviolable. 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

3. Appât dans des plateaux en PVC ou polystyrène ou polypropylène ou PET ou PET/polyéthylène ou carton (25g, 30g, 40g, 50g, 100g ou 200g) avec couvercle thermoscellé (PET / polypropylène ou PET / polyéthylène ou polypropylène) fourni dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Station d'appât à usage unique ou multiusage (en HDPE ou PP), emballé en multiples dans un emballage extérieur en carton ou en blister ou dans une pochette en carton ou dans un sac thermosoudé ou en polyéthylène thermosoudé avec un topper en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

#### 4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les stations d'appâtage doivent être inspectées régulièrement (souris: au début du traitement au minimum tous les 2 à 3 jours, puis au moins une fois par semaine par la suite; rats: 5-7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine) afin de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés, et pour retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.  
- Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

#### 4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir section 5.2

#### 4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité des systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### 4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir section 5.4

#### 4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir section 5.5

### 4.6 Description de l'utilisation

#### Utilisation 6 - Souris et/ou rats - professionnels - extérieur (autour des bâtiments)

<b>Type de produit</b>	TP14 - Rodenticides
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Ne s'applique pas aux rodenticides
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Mus musculus-Souris domestique-Adultes et juvéniles Rattus norvegicus-Rat brun-Adultes et juvéniles
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur  autour de bâtiments
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application des appâts - Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	SOURIS: 10 à 40 g d'appât par point d'appât. RATS: 20 à 200 g d'appât par point d'appât. - -  Souris Forte infestation – 10 à 40g d'appât par point d'appât (espacé de 2 mètres) Faible infestation – 10 à 40g d'appât par point d'appât (espacé de 5 mètres) Rats Forte infestation – 20 à 200g d'appât par point d'appât (espacé de 5 mètres) Faible infestation – 20 à 200g d'appât par point d'appât (espacé de 10 mètres)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	1. Appât en vrac  Type d'emballage extérieur Taille d'emballage pour utilisation professionnelle

Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Sachet en PET/polyéthylène, polypropylène/polyéthylène ou papier/polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan en polypropylène ou polyéthylène, avec couvercle à visser inviolable: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

## 2. Appât en sachets

### a) Appât en sachets simples non perforés

Type d'emballage Taille d'emballage pour utilisation professionnelle

Sachet en polyéthylène, sachet en polypropylène/papier, sachet en polypropylène orienté, sachet en polyéthylène/aluminium ou sachet en polyéthylène/papier/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g or 200 g), avec ou sans carton extérieur 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

b) Appât en sachets de film de polypropylène/papier, sachets de film PET/polyéthylène, sachets de film en polyéthylène/papier ou sachets de film polyéthylène/aluminium (10 g, 25 g, 30 g, 40 g, 50 g, 100 g ou 200 g) dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Sac tissé en polypropylène ou sac en papier multicouche: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg, 25kg

Seau en polypropylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Cuve en polypropylène ou polyéthylène: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Sachets en PET/polyéthylène, en polypropylène/polyéthylène ou en papier/polyéthylène 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Jerrycan, avec couvercle à visser inviolable. 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg

3. Appât dans des plateaux en PVC ou polystyrène ou polypropylène ou PET ou PET/polyéthylène ou carton (25g, 30g, 40g, 50g, 100g ou 200g) avec couvercle thermoscellé (PET / polypropylène ou PET / polyéthylène ou polypropylène) fourni dans les emballages extérieurs suivants:

Type d'emballage extérieur Tailles d'emballage pour une utilisation professionnelle

Boîte en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg

Station d'appât à usage unique ou multiusage (en HDPE ou PP), emballé en multiples dans un emballage extérieur en carton ou en blister ou dans une pochette en carton ou dans un sac thermosoudé ou en polyéthylène thermosoudé avec un topper en carton: 3kg, 5kg, 6kg, 7kg, 8kg, 10kg, 20kg



#### **4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques (pluie, neige, gel, soleil direct). Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Les stations d'appâtage doivent être inspectées régulièrement (souris: au début du traitement au minimum tous les 2 à 3 jours, puis au moins une fois par semaine par la suite; rats: 5-7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine) afin de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés, et pour retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.
- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
- Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

#### **4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Pas d'application directe de l'appât dans le terrier

#### **4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité des surfaces d'eau (rivières, étangs, ruisseaux, digues, canaux) ou des systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

#### **4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir section 5.4

#### **4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir section 5.5

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.
- Avant de placer un appât, mener un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.
- Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
- Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.
- Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.)
- Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.
- Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts
- Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, la zone traitée doit être marquée pendant le traitement et les risques potentiels pour les humains et les organismes non ciblés (par exemple, empoisonnement primaire et secondaire) et les mesures à prendre en premier lieu en cas d'empoisonnement doivent être indiquées.
- L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage.
- Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.
- Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.
- Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit (le matériau du gant doit être spécifié par le détenteur d'autorisation).
- Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.
- La fréquence des visites dans la zone traitée devrait être déterminée à la discrétion de l'utilisateur à la lumière de l'examen effectué au début du traitement.
- Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appât à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.
- Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de lutte alternative.
- Retirer les appâts restants ou le poste d'appâtage à la fin de la période de traitement.
- Appât en sachet: ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât.
- Appât en vrac: placez l'appât dans la station d'appât à l'aide d'un dispositif de dosage. Réduire les émissions de poussière en essuyant à l'aide d'un chiffon humide.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
- Rechercher et éliminer les rongeurs morts pendant le traitement à intervalles fréquents afin d'éviter le risque d'empoisonnement secondaire (par exemple au moins deux fois par semaine).
- Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.
- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.
- N'utilisez pas d'appâts contenant des substances actives anticoagulantes comme appât permanent pour prévenir les infestations de rongeurs ou pour surveiller l'activité des rongeurs.
- Le produit ne doit pas être fourni au grand public.
- L'utilisation de ce produit doit entraîner l'élimination des rongeurs dans un délai de 35 jours. L'information sur le produit (c'est-à-dire l'étiquette et/ou la notice) devrait clairement recommander qu'en cas de manque d'efficacité à la fin du traitement (c'est-à-dire que l'activité des rongeurs est toujours observée), l'utilisateur devrait consulter le fournisseur du produit ou appeler un service de lutte antiparasitaire.
- Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.
- Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage couverts et protégés, entre les applications.
- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.
- Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.
- En cas:
  - D'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
  - D'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
  - D'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin ou le Centre Antipoisons (tél. 070/245 245) et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette.
- Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique
- Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «Rodi-Kill Grains Pro (BE2012-0001)»; «substance active: difénacoum» et «en cas d'incident, contacter le Centre Antipoisons (tél. 070/245 245)».
- Dangereux pour la faune.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale [L'emballage et les restes (consommés ou non) de rodenticides sont considérés comme des déchets dangereux. L'enlèvement et la destruction doivent être effectués par une entreprise spécialisée ou agréée].

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.
- Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.
- Durée de conservation: 2 ans

## 6. Autres informations

- En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.
- Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues: porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.
- Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.